



## Nouveau ministre Nouvelle politique ?

Suite au remaniement ministériel annoncé hier soir, le ministère de la justice se voit doté d'un nouveau garde des sceaux. **Nous sommes donc heureux de saluer l'ancienne ministre Rachida Dati qui aura marqué son passage par une politique agressive et autoritaire envers les personnels du ministère de la justice, avec des réformes inachevées (loi pénitentiaire) ou imposée (carte judiciaire et pénitentiaire).**

La situation dramatique des prisons est une des hontes de la République. La politique que le Président a insufflée et demandée à Mme Dati, est aujourd'hui reconnue par tous comme un échec, même par le Président lui-même puisqu'il n'a pu que souligner la situation périlleuse des prisons françaises lors du Congrès de Versailles... et ce, malgré les gesticulations bien *peoplisées* de Madame l'ex ministre lors de son mandat ministériel.

Mais, point de réjouissances : le nouveau ministre Madame Alliot-Marie ne fera pas plus de miracles même si le style risque d'être différent.

« *La messe est dite* » et ce depuis ce fameux discours au Congrès de Versailles. Nicolas Sarkozy, maître des lieux, a la solution pour améliorer l'état des prisons : en construire d'autres.

**Remake** de ce qui se fait depuis 30 ans : le président réitère d'une façon chronique les vieilles recettes inefficaces et ce, d'autant qu'il multiplie la prolifération de lois ultra répressives et la prolifération de nouveaux délits.

Rien de prévu pour l'emploi et le pouvoir d'achat des Français, les personnels n'ont pas fini de crouler sous les heures supplémentaires et le stress généré par des prisons surchargées avec un pouvoir d'achat qui diminue malgré le travail supplémentaire non choisi !

**La CGT pénitentiaire attend avec impatience de rencontrer le nouveau ministre pour lui exposer sa grande inquiétude au regard des conditions de travail dégradantes subies par les agents travaillant dans les prisons indignes de notre République.**

**La CGT pénitentiaire fera part de sa détermination pour faire aboutir ses revendications en vue d'une réelle amélioration des conditions de travail et de détention.**

Montreuil, le 24 juin 2009